



INFOS FLASH

Janvier 2022



Mairie de Saint Bauzille de Montmel

04 67 86 93 21 mairie@saintbauzilledemontmel.fr www.saintbauzilledemontmel.fr

Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 7 février à 18h30.

Le compte-rendu sera disponible sur le site Internet de la mairie.

Secrétariat de Mairie

Les horaires d'ouverture sont le **lundi** et **jeudi** de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Les permanences téléphoniques restent en place du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Pour des demandes non-urgentes, merci de privilégier le contact par mail.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ? N'oubliez pas de vous faire recenser. Le recensement est obligatoire et indispensable pour l'inscription à de nombreux examens comme un BEP, baccalauréat, permis de conduire, etc.

Élections

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de participer aux prochaines élections présidentielles.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 7 mars 2022.

Conseil Municipal des Jeunes

Le vendredi 7 janvier s'est tenu le troisième Conseil Municipal des Jeunes. Après deux séances à **définir les rôles et missions** d'une municipalité, à explorer les envies des jeunes élus, cette troisième réunion a marqué un tournant : les voilà prêts à entrer dans l'action.



designed by freepik

S'il est encore trop tôt pour citer les actions précises qu'ils vont mener à bien, les jeunes ont ciblé trois thèmes autour desquels ils voulaient travailler : **un journal des jeunes, des actions de sensibilisation à l'écologie et un moment sportif pour les jeunes du village.**

Nous sommes très heureux et fiers de leur engagement ainsi que de leur volonté de se mettre au service de tous les jeunes de la commune.



Projet ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)

Le projet ABC continue ! Après une 1ère balade à la découverte de la flore Saint-Bauzilloise au mois de novembre, c'est au tour du groupe réuni autour des oiseaux de se lancer.

Une réunion aura bientôt lieu en présence de deux ornithologues, afin de connaître et surtout apprendre à reconnaître les oiseaux de nos jardins.

Prochaine réunion **groupe Flore** : 25 janvier à 19h au Chai

Prochaine réunion **groupe Oiseaux** : 5 février à 10h30 au Foyer

Plus de renseignements sur le projet ABC : m2fcoumans@free.fr

Ça s'est passé à

Une année rythmée par de nombreux moments festifs

- 6 mars : inauguration d'un verger communal
- 2 juillet : *Cinéma sous les étoiles*, en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- 9 juillet : passage du Tour de France dans notre commune
- du 9 au 11 juillet : Total Festum à Saint Bazille, organisé par le Foyer Rural
- 11 novembre : bourse aux jouets / braderie, organisée par l'Association des Parents d'Élèves
- 13 novembre : goûter des Aînés
- 11 décembre : marché et concert de Noël, organisés par l'Association des Parents d'Élèves et la chorale Les Garrigues



Et d'autres événements

- 1ère édition du Budget Participatif
- mise en place du dispositif « Job d'été »
- ouverture d'une 5ème classe afin d'accueillir les 134 enfants scolarisés
- lancement du projet Atlas de la biodiversité Communale (ABC), en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité
- création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- 2 collectes d'objets en faveur d'Emmaüs, en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup



Saint Bauzille !

Mais aussi par des animations à la médiathèque



Et des travaux d'aménagement.



- début des travaux rue du Plan Vincent / rue du Languedoc

- réfection du chemin des Barandons

- réfection du chemin des Plantiers

- aménagement d'un escalier à l'ancien stade



- déplacement du défibrillateur de la mairie au foyer Communal et installation d'un nouveau défibrillateur rue du Roc à Favas

- pose des panneaux communaux en occitan

- transformation d'un appartement du Domaine en centre de loisirs (en cours)



18 nouveaux Saint Bauzillois sont nés

État Civil :

5 couples se sont unis par la mariage



5 de nos concitoyens nous ont quittés



Travaux rue du plan Vincent / rue du Languedoc

Les travaux commencés rue du Plan Vincent / rue du Languedoc avancent.

Pour rappel, **ces travaux indispensables** ont pour but :

- de remplacer le réseau d'assainissement vétuste et défaillant
- de renouveler le réseau d'eau potable et de changer les branchements trop anciens
- de renforcer et enfouir une partie du réseau électrique
- d'enfouir et rénover une partie des réseaux téléphoniques et d'anticiper l'arrivée de la fibre
- mettre en place un cheminement piéton sécurisé tout le long de ces voies, de mettre en place des équipements et signalétiques pour inciter les véhicules à respecter la limitation de vitesse à 30km/h en vigueur dans tout le village, et de réaliser deux arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation.

A la fin du mois de janvier, Hérault Énergie qui travaille actuellement rue du Plan Vincent aura fini d'enfouir les réseaux secs dans cette rue et effectuera la même tâche rue du Languedoc. Une fois ces travaux réalisés, ce sont les équipes techniques du Département qui prendront le relais afin de réaliser la réfection de voirie avec les aménagements cités ci-dessus.



Calendrier à retenir (sous réserve de l'avancée des travaux) :

- A PARTIR DU 1er FÉVRIER : rue du Languedoc fermée à la circulation entre la place de la mairie jusqu'à l'intersection avec la rue du Plan Vincent, avec un accès à la place de la mairie maintenue. La circulation se fera alors à double-sens via la rue du Plan Vincent.
- A PARTIR DU 1er MARS : rue du Plan Vincent fermée à la circulation. La circulation se fera de nouveau par la rue du Languedoc.

Nous sommes conscients des difficultés de circulation et autres gênes que ces travaux occasionnent et vous remercions de votre patience. Date prévisionnelle de fin de travaux : fin mai.

Permis de végétaliser

Envie d'embellir votre rue en la végétalisant ? C'est possible !

La commune de Saint Bauzille de Montmel soutient et encourage les initiatives citoyennes qui favorisent le développement de la végétalisation sur le domaine public.

Toute personne (habitants, associations, collectifs...) désireuse de mettre en place et d'entretenir des éléments de végétalisation sur l'espace public peut demander une autorisation à la Mairie. Plus de détails sur notre site Internet, rubrique « Vivre ensemble ».

